

ETE 2018

Attention : les fleurissements doivent être visibles depuis l'espace public.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

s'inscrit au concours de fleurissement de l'été 2018 dans la catégorie suivante :

1- Jardin d'agrément visible de l'espace public

-1.A- Jardin paysager (association de différentes espèces, annuelles, vivaces, arbustes, arbres, gazon, plantes couvre-sol...)

-1.B- Jardin de fleurs (usage important de plantes saisonnières)

2- L'éco-jardin visible en partie de l'espace public

-2.A- L'éco-jardin paysager

-2.B- L'éco-jardin potager

3- Le jardin atypique visible de l'espace public

- Jardin minéral, zen, land art, exotique, contemporaine, nouvelles tendances...

4- Décor floral sur façade ou cour

- 4.A- Façade de maison

- 4.B- Espace jardiné sur cour

5- Embellissement des logements sociaux

(* Pour les locataires de Bretagne Sud Habitat - Office Départemental HLM du Morbihan)-

-5.A- Appartement ou studio en immeuble collectif HLM

-5.B- Maison individuelle avec jardin

6- Infrastructures d'accueil touristique (gîtes, hôtels...)

7- Décor végétal sur l'espace public

-7.A- Décor végétal sur l'espace public réalisé par un particulier / association

-7.B- Hameau embelli

A Meslan, le _____

Signature :



MESLAN

CONCOURS DE FLEURISSEMENT



ETE 2018



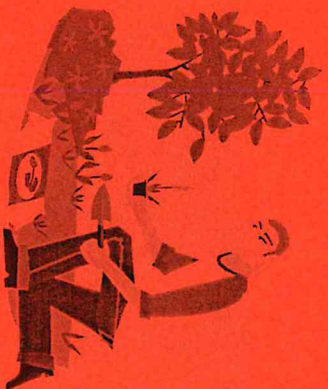
Critères de notation

Conception d'ensemble, aménagement

Choix, qualité et diversité des végétaux

Pratiques écologiques du jardinage

Qualité et méthodes d'entretien



Beaucoup à nous !



INSCRIPTION EN MAIRIE AVANT LE 13 JUILLET 2018

Nous retourner la dernière page complétée.

Mairie de MESLAN - 15 rue Joseph Le Gallo - 56 320 MESLAN

☎ 02.97.34.25.76 ☎ 02.97.34.31.76

✉ mairie.meslan@yahoo.fr 🌐 www.meslan.fr

